**Compte-rendu du CTSD du 29 janvier 2016**

Compte-rendu des délégués des personnels de la FSU au CTSD

Déclaration préalable de la FSU (voir document joint), de l’UNSA, de la FNEC-FP-FO

**Ordre du jour :**

* Préparation de la carte scolaire 2nd degré
* Questions diverses

L’IA a apporté des précisions et réponses aux déclarations préalables des organisations syndicales :

* Concernant les formations en lien avec la réforme du collège : le secréta ire générale académique a indiqué que les convocations étaient conformes à l’organisation de la formation continue (2 mercredis en partie sur le temps scolaire).
* Concernant les AED du lycée Paul Langevin, 73 ont eu un trop-perçu de 410 €, les autres de moins de 400€, 12 n’ont eu aucun trop-perçu. Un étalement du remboursement a été proposé à chaque AED. Un courrier leur a été envoyé présentant les excuses de l’établissement pour cette erreur, leur indiquant le montant du trop-perçu qu’ils doivent rembourser ainsi que la possibilité de le régler de manière échelonnée (sur 5, 8, 11 mois). Un prélèvement de 5 € a été fait sur le mois de janvier pour débuter le remboursement. Les AED sont orientés vers les AS si besoin. Sur la paye de janvier le SFT n’a pas été versé. Les chefs d’établissements ont été informés. Cette erreur sera rectifiée dans la semaine qui vient.
* Postes de PE-éducateurs en internat : pas de suppression franche de postes mais certains relèvent des missions de personnels enseignants et d’autres non. Une information sera faite au prochain CTSD.
* Classes bilangues : La carte est académique et la DGH par établissement. Il y a 49 bilangues : 45 anglais/allemand, 2 anglais/portugais, 2 anglais/arabe littéraire. Demande de projet local : collège et école du secteur (lien IEN-chef d’établissement). Les professeurs de collège seront sollicités pour enseigner dans la 1er degré mais sur la base du volontariat (rémunération en heures sup au-delà des heures de service). Certaines classes primaires suivront une initiation à l’allemand au retour des vacances de février. L’objectif est de trouver des dispositifs qui tiennent dans le temps en lien avec une dynamique de projet.

# Préparation carte scolaire 2nd degré

L’an dernier il y a – 315 élèves répartis sur les différents niveaux : + 36 en 6ème, -268 en 5ème, -143 en 4ème, + 138 en 3ème (difficile à expliquer).

De prévision à prévision : - 378 (35 765 à 35 300).

La proposition de dotation ministérielle de + 60 postes pour les collèges et lycées tient compte des critères démographiques mais aussi des caractéristiques sociales du département (secteurs défavorisés). Pour l’Oise les 4,5 ETP seront fléchés pour l’accueil des élèves en situation de handicap (2 ouverture d’ULIS après une réflexion préalable avec les équipes sur les lieux d’implantation). 0,5 ETP seront attribués à un poste de conseiller de prévention et ce qui reste pour la mise en place des classes bilangues.

DGH globale : 49 364 HP (contre 49 277 en 2015 et 49 246 en 2014).

Répartition des DGH : la base de calcul est de 30 élèves par division. Dotation basée sur 26H00 élève. Les EPI viennent sur ces 26H00. Les EPI traitent des disciplines mais de manière interdisciplinaire. Les ARE (activités à responsabilité d’établissement) seront rémunérées en IMP et d’autres en HP.

Part d’autonomie : 2H45 par division (3H00 en 2017) appliquée à tous les établissements en fonction du nombre de divisions. En éducation prioritaire, les effectifs pris en compte sont de 25 élèves par division au lieu de 30. En REP + la pondération de 10% n’est pas intégrée aux DGH.

A effectifs constants, les moyens sont constants et le H/E est lissé.

Nombre de divisions :

* En 2015 : 1409
* En 2016 : 1410

E/D (élèves/division): 26,06 R2015, 26,33 R2016

H/E : 1,1732 R2015, 1,1817 R2016

En éducation prioritaire :

E/D baisse légèrement : 22,75 R2015, 22,50 R2016

H/E prévisionnel (hors moyens pour la pondération) : 1,4368 R2015, 1,4049 R2016

Des ajustements peuvent être proposés par les établissements.

Réforme des SEGPA : mise en place de la 6ème inclusive.

DGH basée sur 26H00 élève en 6ème et 5ème, 28H00 en 4ème, 31H30 en 3ème (préparation à l’insertion professionnelle).

L’application du texte est la même dans les 3 départements mais la répartition HP/HSA est différente. Les heures attribuées aux SEGPA ont fait l’objet d’un arbitrage académique. La clé de répartition HP/HSA est de 5,68% R2016 au lieu de 5,75% R2015. Les dotations intègrent les besoins pour la mise en oeuvre de la réforme du collège plus importants que l’an dernier.

Les directeurs adjoints de SEGPA seront réunis après les vacances de février. 2 groupes de travail DGH ont déjà été réunis.

L’IEN ASH2 précise que si les dotations SEGPA sont fléchées, il y a parfois des arrangements internes dans l’intérêt du service. L’autonomie des établissements permet parfois de l’abonder. Dans l’Oise, nous donnions trop par rapport à la réglementation contrairement à l’Aisne ou la Somme.

**2- Questions diverses**

La FSU a réitéré sa demande d’information sur les moyens alloués à l’accompagnement éducatif à la rentrée 2015 (question déjà posée au CTSD de rentrée du 4 septembre 2015)

Elle demande également des précisions sur le déploiement des moyens en termes d’aide administrative.

L’IA précise que des réponses seront apportées au prochain CTSD (26 février).